JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

# MAX PLANCK ENCYCLOPEDIA OF PUBLIC INTERNATIONAL LAW (MPEPIL)




© Site Aix-Marseille Université

## Titre

Max Planck Encyclopedia of Public International Law (MPEPIL)

## Auteur(s)

General Editor : Anne Peters, Director at the Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law

## Date

2019 -

## Éditeur(s)

Oxford University Press

## Support

Base de données en ligne
Papier

## Autre format

Max Planck Encyclopedia of Public International Law (MPEPIL) est disponible en ligne :
**https://opil.ouplaw.com/home/mpil.**

La professeure Anne Peters, directrice de l'Institut Max Planck de droit public comparé et de droit international, succède en 2021 au professeur Rüdiger Wolfrum en tant que rédactrice générale de l'Encyclopédie Max Planck de droit international public.

## Type de document

Encyclopédie

## Source du droit

Doctrine
Législation
Jurisprudence

## Domaines du droit

Droit public
Droit international et européen
Droit international public
Droit international économique
Droit procédural international

## Contenu

L'encyclopédie en ligne contient plus de 1775 articles couvrant tous les aspects du droit international public et rédigés par plus de 900 universitaires et praticiens.

Chaque article est une véritable étude signée d'un auteur de référence dans le domaine considéré. Il s'accompagne toujours d'une bibliographie (doctrine) et d'une sélection de documents (législation, jurisprudence).

Exemples de sujets d'articles : droit public, droit criminel, droits de l'Homme, droit humanitaire, droit économique, droit de l'environnement, droit maritime, histoire du droit international, organisations internationales, théorie du droit international, traités, jurisprudence...

## Type de classement

Classement des articles par ordre alphabétique de titre, par sujet et par auteurs.

## Clefs d'utilisation

**La recherche**

Les articles peuvent être recherchés par :

- listes : classés par type de support, thème, auteur et juridiction

- moteur de recherche simple ou avancée : les recherches sont possibles à partir du titre, de l'auteur, du texte intégral de l'article, de la bibliographie de l'article, de la sélection de documents, du sujet de l'article.

**Affichage des résultats**

A chaque article sont associés un ou plusieurs sujets à partir desquels on peut faire rebondir la recherche.

A partir d'un tableau à gauche, il est possible d'affiner la recherche par sujet, auteur ou module.

Une fois le contenu sélectionné, il est possible à partir d'un sommaire situé à gauche de l'écran de naviguer entre les différentes parties

**Récupération des données**

Max Planck Encyclopedia of Public International Law permet de télécharger l'article en PDF, de l'enregistrer, de l'imprimer, de l'envoyer par mail ou de le partager sur les réseaux sociaux.

Une liste des articles est disponible sous format Excel reprenant le titre de l'article, l'auteur et le lien (plus de 2 300 réferences).

**http://opil.ouplaw.com/page/quick-start**

**Guided Tour**

Pour la version imprimée, index et tables 2013, 1 vol (1 107 p.)

ISBN : 978-0-19-929168-7 (rel.). - 0-19-929168-3 (rel.). - 978-0-19-965791-9 (index et tables) (2013). - 0-19-965791-2

(index et tables) (2013)

## Notes

La version papier est composée de 10 volumes et comporte 11 424 pages.

## Liens

**https://opil.ouplaw.com/home/EPIL**

**Max Planck Encyclopedia of Public International Law (mpil.de)**

**https://opil.ouplaw.com/page/788**

**Worldcat**

**SUDOC**

**WorldCat index et tables**

**SUDOC index et tables**

Fiche réalisée par : Isabelle FRUCTUS (BIU CUJAS), le 13/04/2012
Mise à jour : Louna BADESSI (BIU CUJAS) - Isabelle LE MANCHEC (BIU CUJAS), le 11/06/2026

**Conditions d'utilisation**

**Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons**

**Vous êtes libres :**

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

**selon les conditions suivantes :**

**Paternité**
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

**Pas d'utilisation commerciale**
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

**Partage des conditions à l'identique**
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.